

# L'activité du Groupe de Recherches Economiques et Sociales (G.R.E.C.S.)

Jean LAUDEREAU, Arnaud DIEMER

AIRAMA, ancien membre du GRECS ; Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand

Le Groupe de Recherches Economiques et Sociales (G.R.E.C.S.) a été fondé le 9 novembre 1945 par Maurice Allais et Auguste Detoef (1883-1947). Ancien élève de Polytechnique (promotion 1902), ingénieur des Ponts et Chaussées, puis directeur général de Thomson – Houston et premier président d'Alstom, Auguste Detoef est notamment connu pour son discours prononcé en 1936 devant le Groupe X-crise, intitulé « la fin du libéralisme » « *Le libéralisme est mort ; il a été tué, non pas par la volonté des hommes ou à cause d'une libre action des gouvernements, mais par une inéluctable évolution interne... Le libéralisme a fait des merveilles ; il a enrichi le monde de telle façon que certainement nul autre système n'aurait fait, de loin, aussi bien. Il a transformé la classe ouvrière en petite bourgeoisie... Il a permis à l'Europe de nourrir deux fois plus d'habitants. Il a permis à la collectivité de fournir un nombre considérable de services nouveaux ou d'assurer dans des conditions incomparablement plus confortables les services anciens. Il a transformé le monde matériel. Il a joué le plus beau rôle ; mais nous sommes bien obligés de constater que ce rôle est terminé. Il faut savoir vieillir, sous peine d'être hors la vie* ». Cette annonce de la mort du libéralisme ne l'empêchera de créer avec Jacques Barnaud, les *Nouveaux Cahiers*<sup>1</sup> (1937-1940), puis de participer dès 1938 au Colloque Walter Lippman (Detoef s'opposera notamment aux thèses de l'économiste Ludwig von Mises<sup>2</sup>). Auguste Detoef est également connu pour ses recueils. On citera parmi les plus connus, *Construction du syndicalisme* (1938) dans lequel il revient notamment sur le concept d'étatisme totalitaire « *Dans l'état actuel de l'homme moral, toutes les expériences d'étatisme totalitaire sont concordantes ; elles sont inséparables de la tyrannie* » et *Propos d'O.L. Barenton, Confiseur* (1951) dans lequel il traite avec une certaine ironie de nombreux thèmes relatifs à la nature humaine, au système capitalisme, au monde de l'entreprise et à l'économie « *Ce qui rend fausses beaucoup de théories économiques, c'est qu'elles sont fondées sur l'hypothèse que l'homme est raisonnable* » (1951, p. 39).

1. Cette revue économique et politique, lancée à la suite de la crise de 1929 et des événements sociaux de 1936, plaidait en faveur d'une collaboration économique franco-allemande et de la construction d'un syndicalisme ouvrier et patronal, apolitique. Parmi ses membres, on compte d'illustres personnalités notamment Jean Coutrot, Simone Weil, Georges Albertini, Ernest Mercier, Boris Souvarine...

2. Durant la séance du 27 août, Louis Rougier posera deux questions auxquelles les participants au Colloque Lippman vont tenter de répondre « *Le déclin du libéralisme est-il inévitable, par suite de la tendance à la concentration des entreprises, des capitaux et à la formation des entreprises, de la substitution du capitalisme des grandes unités au capitalisme atomistique ? La concentration économique est-elle nécessaire à l'évolution économique ou le résultat du privilège juridique ?* » (Rougier, 1939, p. 35). Alors que Ludwig von Mises avance l'idée que les monopoles ne résultent pas du libre jeu des marchés, mais des interventions de l'Etat et des mesures protectionnistes, Auguste Detoef qui ne nie pas la responsabilité de l'Etat dans le phénomène de concentration économique, propose que ce dernier intervienne pour rétablir la concurrence.

Auguste Detoef a participé activement au fonctionnement du GRECS, cependant sa mort prématurée (une crise d'urémie foudroyante l'emporte en avril 1947), ne lui permettra pas de constater le succès de cette initiative.

## 1<sup>re</sup> période : novembre 1945–juillet 1953

Pendant neuf ans de 1945 à 1954, les réunions du G.R.E.C.S. ont lieu au café Saint Sulpice (à l'angle des rues Bonaparte et du Vieux Colombier) dans la salle du premier étage. Il y régnait une extraordinaire atmosphère. D'une vingtaine de membres au départ, le nombre des participants a dépassé 40 en 1946 puis atteint 80 par la suite. L'assistance a été telle lors de certaines conférences qu'une vingtaine de personnes assistaient debout aux conférences et aux discussions<sup>3</sup>.

Les exposés commençaient à 19 h 45 et les débats se poursuivaient jusqu'à 23 h 45 avec une interruption d'une vingtaine de minutes, durée pendant laquelle les participants commandaient des consommations. Les participants comprenaient environ pour deux tiers des personnalités extérieures et pour un tiers des étudiants, ce qui pour eux était extrêmement formateur<sup>4</sup>. Le secrétariat était assuré par des étudiants. Les conférenciers représentaient toutes les orientations de pensée : ingénieurs, universitaires, hommes d'affaires, syndicalistes, hommes politiques.

## 2<sup>e</sup> période : octobre 1953–juin 1969

A partir de 1953 et en raison en particulier de l'insuffisance du local du café Saint-Sulpice, le G.R.E.C.S. s'est déplacé à l'ex-amphi B de l'Ecole Supérieure des Mines de Paris. L'atmosphère s'est quelque peu modifiée en passant d'une salle de café à l'amphi d'une grande école, mais l'intérêt et même la passion se sont maintenus (Rueff<sup>5</sup>, 1968, Fischesser, 1978). Lors de certaines séances, l'assistance a dépassé cent et au-delà, certains participants étaient assis sur les marches de l'amphi et une grande partie d'entre eux était debout (Diemer, 2006). Souvent les discussions se prolongeaient jusqu'à une heure du matin<sup>6</sup> dans des cafés du boulevard Saint-Michel.

3. En raison de l'insuffisance du local et pendant une très courte période de l'année 1950, les réunions ont eu lieu au Nouveau cercle Boulevard Saint-Germain, mais l'atmosphère n'était plus la même et nous sommes retournés au Café Saint-Sulpice.

4. C'est à la suite d'une séance du GRECS (janvier, 1947) consacrée à l'ouvrage de Scheuller, *l'Economie proportionnelle*, et à l'impôt sur l'énergie, que Jean Laudereau (élève de Maurice Allais) rejoindra ce qui constituera quelques années plus tard, le groupe l'OREAL.

5. Jacques Rueff (1968) a évoqué la passion et l'enthousiasme soulevés par les séminaires du GRECS dans un discours de Remise à Maurice Allais du Prix André Arnoux « Vous êtes un "Enseignant", c'est-à-dire que vous avez le don de susciter des vocations et cela je le sais d'une façon certaine, car vous m'avez fait l'honneur à plusieurs reprises de m'inviter à votre Séminaire de l'Ecole des Mines. Je vais vous faire un reproche : il y a tant de monde que l'Orateur lui-même à peine à trouver sa place. Si je me suis récemment défendu contre de nouvelles invitations, c'est que votre entreprise a tant de succès, qu'elle est véritablement harassante pour le Professeur. Une atmosphère enthousiaste, vibrante, des auditeurs partout, dans toutes les positions possibles, tout ceci marque que vous avez su réunir autour de vous un groupe de jeunes, ardents, convaincus, qui vous suivent avec fougue et c'est là vraiment, c'est ce trait qu'on reconnaît la vocation du Professeur » (1968, [2002, pp. 84–85]).

6. Raymond Fischesser (1978) a également évoqué cette ambiance dans son discours de Remise à Maurice Allais de la Croix d'officier de la Légion d'honneur « Je ne puis résister au désir d'évoquer, à ce propos, l'une de vos initiatives, dont l'écho hante encore ces murs : le Groupe de Recherches Economiques et Sociales que vous avez lancé dès 1944 et animé pendant près d'un quart de siècle pour prolonger votre enseignement *ex cathedra*, et après des débuts quelque peu folkloriques au Café Saint-Sulpice, hébergé à l'Ecole ; à régulièrement réuni, pour une confrontation constructive à propos des grands problèmes économiques du moment, un public exceptionnel où se côtoyaient et intervenaient étudiants, membres des grands Corps d'Etat, universitaires, patrons d'industries publiques ou privées, ingénieurs, personnalités d'organisations internationales, responsables syndicaux. Ceux qui ont participé à ces débats en ont gardé un souvenir inoubliable » (1978, [2002, p. 92]).

## Vue d'ensemble

L'activité du G.R.E.C.S. s'est maintenue pendant 25 ans, presque chaque semaine, avec la participation de personnalités représentatives des opinions les plus diverses dans les différents secteurs de la vie économique : Grands Corps de l'Etat, Universitaires, Industriels, Syndicalistes, Hommes Politiques, Hommes d'affaires.

Toutes les grandes questions d'actualité de 1945 à 1969 y ont été analysées et discutées : économie d'après-guerre, économies planifiées et économie de marché, gestion économique, répartition des revenus, classes sociales, retour à la liberté des prix, inflation, politique des salaires, planification impérative et planification indicative, économie de la CECA, économie du marché commun, zone de libre échange, économie atlantique, économie du Tiers-Monde, économies de l'Est, réforme financière de 1959, rapport Rueff-Armand du Comité d'expansion, politique de l'énergie, politique des transports, réforme de l'entreprise, réforme de la fiscalité, réforme du système monétaire international.

Les participants et les conférenciers du G.R.E.C.S. représentaient tous les courants de pensée et toutes les orientations politiques. Dans un climat toujours passionné, mais de tolérance, de libre discussion et d'estime mutuelle, s'y rencontraient les hommes les plus divers. Ainsi et par exemple : des ingénieurs comme Marcel Boiteux, Jacques Desrousseaux, Robert Gilbrat, Roger Hutter, Pierre Massé ; des économistes et des universitaires comme Raymond Aron, Jean Baby, Luc de Carbon, René Courtin, Gérard Debreu, Maurice Duverger, Jean Fourastié, Bertrand de Jouvenel, François Luchaire, Gaston Leduc, Edmond Malinvaud, Robert Marjolin, Jean Rostand, Louis Rougier, Alfred Sauvy, Thierry de Montbriald, Pierre Uri ; des inspecteurs des finances et des conseillers d'Etat comme Roger Auboin, Wilfrid Baumgartner, Pierre de Calan, Maurice Lauré, Henri Lavaill, Jacques Rueff ; des représentants des grandes organisations professionnelles comme François Ceyrac, Albert Garand, Jean Majorelle, Georges Parisot, Pierre Ricard ; des syndicalistes comme Hyacinthe Dubreuil, Pierre Lebrun, Roger Louet, André Malterre, Roger Millot, René Richard, Jacques Teissier ; des hommes politiques comme Pierre Billotte, Edouard Bonnafous, André Boulloche, Olivier Guichard et André Phillip ; des universitaires étrangers comme Milton Friedman, Ragnar Frisch, Friedrich Hayek, Ludwig von Mises, Jacques Pirenne, Jan Tinbergen...

L'activité de ce groupe s'est poursuivie jusqu'en 1970, date à laquelle la lourde charge de la direction de ce groupe est devenue incompatible avec les exigences de l'activité scientifique de Maurice Allais<sup>7</sup>.

## Les travaux de Maurice Allais au sein du G.R.E.C.S.

Si les séminaires du G.R.E.C.S. ont permis de réunir un grand nombre d'intervenants, ils ont également été le réceptacle des idées de Maurice Allais. Ainsi certains articles, ouvrages ou même simples *working papers* ont été présentés par notre ingénieur économiste lors de ces séminaires. On peut évoquer ici deux illustrations :

Ainsi dans ses séances du 21 janvier 1947, du 20 avril et du 7 novembre 1949, le *Groupe de Recherches Economiques et Sociales* sera amené à s'interroger sur la pertinence du concept de planification concurrentielle. La séance du 21 janvier 1947 posera clairement la question de la terminologie économique. Maurice Allais y avance que l'organisation concurrentielle serait compatible avec une planification des structures

7. Tout particulièrement au regard de l'enseignement qu'il avait accepté d'assurer à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1967 à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève.

(monnaie, crédit et changes, information, politique générale de l'investissement, urbanisme, sécurité sociale...). C'est pourquoi il propose le terme de planisme concurrentiel, qu'il oppose au planisme central ou plan planisme autoritaire « *Nous pensons que l'idée de Plan représente en elle-même une "idée force" et qu'il serait vraiment absurde de s'en passer alors qu'elle peut apporter pour la diffusion des idées que nous défendons un concours particulièrement précieux* » (1947, p. 1). Si le planisme concurrentiel est bien fondé sur une planification des structures, Maurice Allais précisera qu'il se concrétise par l'autonomie et la totale liberté de décisions des différents agents économiques. Ainsi, chaque bien fait l'objet d'un marché où joue le mécanisme de l'offre et la demande : chaque vendeur essaie de vendre au prix le plus élevé, chaque acheteur d'acheter au prix le plus bas.

La séance du 20 avril 1949 associera la technique de la planification concurrentielle à la notion de « socialisme concurrentiel » (déjà évoqué dans un article paru dans la revue *Fédération* de 1947). Selon Maurice Allais, l'organisation économique et sociale qui sortira de la phase de transition (passage d'un état de guerre à un état de paix) ne s'identifiera ni au capitalisme américain, ni au communisme soviétique. Elle empruntera « *Au libéralisme sa technique extraordinairement efficace de gestion décentralisée à base de prix concurrentiels et au marxisme son haut souci de justice sociale et que la meilleure dénomination qu'on puisse lui donner est celle du socialisme concurrentiel* » (1949, p. 1). Si Maurice Allais condamne le planisme autoritaire et le culte de l'Etat qui en est le corollaire, il se gardera cependant de condamner la propriété collective des moyens de production. Il note en effet à ce sujet « *Il nous est ...absolument impossible, en toute conscience, de prendre position contre la collectivisation des moyens de production. D'une part, en effet, cette collectivisation offre sur le plan social de la répartition des avantages considérables. D'autre part, l'impossibilité de son efficacité n'est en aucune façon scientifiquement prouvée* » (1949, p. 5).

Si la science ne permet pas de se prononcer d'une manière décisive entre la propriété privée et la propriété collective, Maurice Allais est cependant convaincu que seuls des hommes ayant des aspirations sociales proches des partis de gauche peuvent réussir à mettre en œuvre (efficacement) l'idée concurrentielle.

La séance du 7 novembre 1949 évoquera le problème des investissements « *Doivent-ils être libres ou contrôlés à l'échelle européenne ?* ». Après avoir rappelé l'origine du problème des investissements (insuffisance de l'épargne privée – due à l'inflation, à la fiscalité et au développement de la sécurité sociale – rend nécessaire une épargne collective ; la répartition du revenu national entre la consommation présente et la consommation future est une opération politique ; suréquipements capitalistes ; existence de l'aide du plan Marshall), Maurice Allais évoquera les conséquences néfastes d'une politique de planification centrale des investissements (elle implique la planification centrale de toute l'économie, elle est inefficace car elle ne tient pas compte du calcul économique, elle est à la fois incompatible et inapplicable à l'échelle européenne) et les avantages du calcul économique (nécessité d'utiliser un système de prix pour calculer des taux de rentabilité).

La solution et les modalités d'application de la planification concurrentielle sera ainsi préconisée « *a) restauration de l'épargne privée par la stabilisation monétaire ; b) mise sur le marché financier d'une épargne supplémentaire par l'Etat s'il juge désirable d'affecter à l'équipement une partie du produit des impôts ou des emprunts (l'Etat reste maître de l'investissement total ; création par l'Etat « d'investments trust » destinés à prêter aux entreprises l'épargne d'Etat à celles d'entre elles offrant, à sécurité égale, les taux d'intérêt les plus élevés) ; c) liberté totale des investissements privés, sous la seule réserve de la communication des projets d'investissements dès leur début de réalisation à une organisme central professionnel ; d) les capitaux Marshall destinés à l'investissement sont utilisés comme l'épargne supplémentaire de l'Etat* » (1949, p. 3 et 4).

Lors de la séance du 3 juin 1949, le G.R.E.C.S. fût saisi des questions économiques abordées lors de la Conférence européenne de Westminster (European Movement, 1949)<sup>8</sup>. Maurice Allais précise que la Conférence de Westminster a fait germer de nouvelles idées forces « *Qu'il s'agisse de la liberté de circulation des marchandises, des capitaux et des personnes, de la suppression de tout service des douanes aux frontières intérieures de l'Europe, d'une monnaie européenne unique, de la nécessité d'une délégation d'un certain nombre de pouvoirs économiques du plan national au plan européen, ou du conseil économique européen, ce sont là, autant d'idées qui, n'en doutons pas, feront leur chemin* » (1949, p. 22). La question monétaire étant un des problèmes importants de l'époque, Maurice Allais se réjouira de la résolution adoptée, préconisant la libre convertibilité des monnaies européennes, après une période de transition. Le but final étant bien la création d'une monnaie unique pour toute l'Europe.

Concernant la libéralisation des échanges, la Conférence de Westminster avait le choix entre trois solutions. La première, défendue par Amery (ancien ministre anglais du rang des conservateurs) voulait assigner à l'Europe comme objectif final un simple développement par voie d'accords bilatéraux des systèmes douaniers de préférence. La seconde, préconisée par Harrod, proposait l'établissement en Europe d'une zone de libre échange telle qu'elle est définie par la Charte de La Havane, c'est-à-dire dans laquelle toutes les barrières douanières seraient éliminées en ce qui concerne les produits originaires des pays de l'Union européenne. La troisième préconisée par la majorité des délégations française et belge ainsi que par quelques délégués anglais, prévoyait l'institution finale en Europe, d'une union douanière totale, comportant la suppression de tout service des douanes aux frontières intérieures de l'Europe et l'établissement de tarifs douaniers communs d'une part, vis-à-vis des pays associés d'Outre-mer et d'autre, part vis-à-vis des autres pays extra-européens. Maurice Allais note, qu'après des débats passionnés, c'est la troisième solution, la plus radicale, qui l'a emporté, avec une priorité absolue à la suppression des restrictions quantitatives sur la disparition des droits de douane.

Du côté de la libéralisation des mouvements de personne, la Conférence de Westminster donnait la possibilité pour tous les européens de travailler, d'entreprendre des affaires, de voyager et de vivre là où ils veulent. Etant donné le blocage apparu lors du Congrès de Rome en septembre 1948, Maurice Allais considérait que les résolutions de Westminster avaient permis des progrès extraordinaires. Le texte adopté prévoyant même « *que la législation de chaque pays de l'Union européenne devra donner aux ressortissants de tous les autres pays des droits économiques et juridiques absolument équivalents à ceux dont jouissent ses propres nationaux* » (1949, p. 7).

Dans le cadre enfin du système économique requis pour les industries de base, trois sortes d'organisations pour chacune des quatre grandes industries (charbon, acier, électricité, moyens de transport) furent présentées sous la forme d'une motion : a) Une institution publique européenne chargée de définir la politique générale de l'industrie en question ; b) Un corps consultatif composé d'employeurs, de salariés, et de représentants de l'intérêt général ; c) Une ou plusieurs ententes unissant les chefs

---

8. En avril 1949, le *Mouvement européen* (créé le 25 octobre 1948 à la suite de la transformation du CICMUE : *Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne*) organise à Westminster une conférence consacrée aux questions économiques. Y participent des économistes de premier plan, des parlementaires mais aussi des représentants du monde patronal et syndical. Si les discussions témoignent des divisions entre les souverainistes et fédéralistes, socialistes et libéraux, des concessions faites par les uns et les autres permettront d'établir un programme monétaire qui préfigurerait ce que sera dès 1950 l'Union européenne des paiements (UEP). En outre, l'institution d'un comité économique et social européen composé de représentants de toutes les branches d'activité sera également recommandée. Enfin, la conférence réclamera la suppression des entraves au tourisme et une consultation des gouvernements des puissances coloniales pour toutes les questions relatives aux pays et territoires d'Outre-mer.

d'entreprises publiques ou privées et auxquelles incomberait notamment la tâche d'exécuter les directives générales de l'Institution politique. Ces ententes auraient pour objet d'étudier des problèmes tels que la coordination des investissements, l'étude des marchés, la coordination des plans de production, la standardisation, l'éducation professionnelle, la coordination des recherches... Sur ce dernier point, Maurice Allais ne cacha pas sa crainte de voir les ententes poursuivre des objectifs tels que des accords de prix ou de partages de marché (Rappelons que durant la Conférence de Westminster, Maurice Allais a proposé de concert avec René Courtin<sup>9</sup>, un amendement qui fût rejeté).

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

- AUDIER S. (2008), *Aux origines du néo-libéralisme, le colloque Walter Lippman*, Ed. Aux bords de l'eau.
- ALLAIS M. (1947), « Note sur la terminologie économique », *Groupe de recherches Economiques et Sociales*, Paris, 21 janvier, 3 p.
- ALLAIS M. (1947), « Pour un socialisme concurrentiel », *La Fédération*, août-septembre.
- ALLAIS M. (1949), « Note sommaire sur le problème des investissements », *Groupe de Recherches Economiques et Sociales*, Paris, 7 novembre 1949, 4 p., réf CCL 1123.
- ALLAIS M. (1949), « La conférence européenne de Westminster et les problèmes économiques de l'Europe », *Groupe de recherches Economiques et Sociales*, 3 juin, 22 p.
- ARENA R. (2000), « Les économistes français en 1950 », *Revue Economique*, vol. 51, n° 5, septembre, pp. 969-1007.
- CLAVE F.U. (2005), « Walter Lippman et le néolibéralisme de la Cité Libre », *Cahiers d'économie politique*, n° 48, pp. 79-110.
- COURTIN R. (1963), *L'Europe de l'Atlantique à l'Oural*, Esprit Nouveau.
- COURTIN R. (1949), « French Views on European Union », *International Affairs*, vol. 25, n° 1.
- DETOEUF A. (1938), *Construction du syndicalisme*, Paris, Gallimard.
- DETOEUF A. (1951), *Propos de O. L. Barenton, confiseur*, Ed. du Tambourinaire.
- DIEMER A. (2006), « Existe-t-il une tradition française de la théorie de l'équilibre général ? », *Document de travail*, mai, Projet CNRS « Histoire des Savoirs », 22 p.
- EUROPEAN MOVEMENT (1949), *European Economic Conference of Westminster (April 20th-25th, 1949)*, General Account and Resolutions, pp. 10-27.
- FISCHESSER R. (1978), « Discours de remise à Maurice Allais de la Croix d'officier de la Légion d'honneur », 8 mai, in M. Allais, *Un savant méconnu*, 2002, Clément Juglar.
- KUISEL R.F. (1981), *Le Capitalisme et l'Etat en France*, Gallimard.
- PIROU G. (1939), *Néo-libéralisme, néo-corporatisme et néo-socialisme*, Paris, Gallimard.
- ROUGIER L. (1939), *Le Colloque Walter Lippman*, Paris, Librairie de Médicis.
- RUEFF J. (1968), « Discours de remise à Maurice Allais du Grand Prix André Arnoux », 16 octobre, in M. Allais, *Un savant méconnu*, 2002, Clément Juglar.

---

9. Libéral convaincu, disciple de Clément Colson et Charles Rist (Arena, 2005, p. 976), René Courtin (1949, 1963), Professeur à l'Université de Montpellier, puis de Paris, a été l'un des principaux rédacteurs du *Rapport sur la politique économique d'après-guerre* (rédigé clandestinement en 1943). Dans ce rapport, figurerait explicitement la volonté « de faire la synthèse de l'économie politique néo-libérale et de l'idéalisme de la Résistance » (Kuisel, 1981, p. 288). René Courtin dirigea également le *Conseil français pour l'Europe Unie* (qui se rattacha sans toutefois fusionner au *Mouvement Européen*).